

Décidé à
Toulon (Var)
le 15 novembre
1927.
Affaire de
l'Etat civil,
le 20-11-1927
Pardollé

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est de sexe masculin.
Sur la déclaration à moi faite par le dit Marius Vincent, père de
l'enfant, âgé de vingt deux ans, profession de journalier, domicilié
à La Grande.

Premier témoin Marius Vincent Paul, âgé de vingt deux ans, profes-
sion de journalier, domicilié à La Grande.

Second témoin Suzanne Charlot, âgé de vingt six ans, profes-
sion de journalier, domicilié à La Grande.

L'acte suivant la loi par moi André Charlot, maire de la
commune de La Grande, remplissant les fonctions d'Officier de
l'Etat civil et lecture des présent acte a été donné à la partie
déclarante et aux témoins qui ont signé.

Marius Vincent Suzanne Charlot
Mairie de La Grande Arrondissement de Castellon

Sur vingt trois Décembre mil neuf cent vingt à onze heures du matin
Acte de naissance de Blanc Marie Marcelle, née à La Grande
le jour hier à quatre heures du soir, fille de Blanc Marius Suzanne

né au lieu, également du lieu, profession de cultivateur, âgé de
deux ans deux ans, domicilié à La Grande et de Blanc Marie Anne, née à
Castellon, également du lieu, profession de ménagère, âgé de vingt huit
ans, domicilié à La Grande (Var) avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est de sexe féminin.
Sur la déclaration à moi faite par le dit Blanc Marius Suzanne,
père de l'enfant, âgé de trente deux ans, profession de cultivateur,
domicilié à La Grande.

Premier témoin Etienne Alexandre, âgé de quarante deux ans,
profession de coiffeur, domicilié à La Grande. Second témoin
Léon Levent, âgé de vingt deux ans, profession de retraité
du port, domicilié à La Grande.

L'acte suivant la loi par moi André Charlot, maire de la commune de
La Grande, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil et lecture des
acte a été donné à la partie déclarante et aux témoins qui ont signé.

André Charlot Marius Vincent
Blanc



76° 86
Perron
Rose Marie
Maire de La Grande
le 19 Juin
1927
Affaire de l'Etat
civil
le 21.01.27

Décidé à
Ollioules Var
le 03 Janvier 1927
d'o. c.
le 21.01.27

Sur la déclaration à moi faite par le dit Colonel Giral de Castellon (Var) avec
acte et par acte la présente feuille pour servir de supplé-
ment au registre des naissances de la commune de La
Grande pour l'année courante.

Castellon, le vingt trois Décembre 1927.

Le Président.

Delant

Mairie de La Grande Arrondissement de Castellon

Sur vingt cinq Décembre mil neuf cent vingt à onze heures
du matin.

Acte de naissance de Perron Rose Marie, née à La
Grande le jour hier du soir à onze heures du soir,
fille de Perron Victor François, né à Sigean, département
du Var, profession de confiseur, âgé de trente deux ans,
domicilié à La Grande et de Suzanne Elisabeth Marie,

née à La Grande, également du lieu, profession d'ouvrier
âgé de vingt six ans, domicilié à La Grande (Var) avec
son mari.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est de sexe féminin.
Sur la déclaration à moi faite par le dit Perron Victor
François, père de l'enfant, âgé de trente deux ans, profes-
sion de confiseur, domicilié à La Grande.

Premier témoin Lecomte Charles, âgé de trente cinq
ans, profession de capitaine, domicilié à La Grande.

Second témoin Hippolyte Roux, âgé de trente six ans
profession d'ouvrier du port, domicilié à La Grande.

L'acte suivant la loi par moi André Charlot, maire
de la commune de La Grande, remplissant les fonctions
d'Officier de l'Etat civil et lecture du présent acte a été
donné à la partie déclarante et aux témoins qui ont signé.

Perron Perron H. Roux
Maire de La Grande

76° 85
Blanc
Marie Marcelle

Décidé à
Paris 18° arr.
le 19 mai 1927
Affaire de l'Etat
civil le 17.04.27
Pardollé